



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20220525-DEC-AG-22-029-AU
Date de télétransmission : 01/06/2022
Date de réception préfecture : 01/06/2022

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Décision du 25 mai 2022

**DECISION DU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

OBJET : ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°2022-001DDET - ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC D'INSERTION ET D'EMPLOI DE LA CAB

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

En matière de commande publique :

- *En matière de fournitures et services :*

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour)

Vu la consultation menée du 22 avril 2022 au 13 mai 2022 ;

Vu la proposition reçue ;

OBJET : ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°2022-001DDET - ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC D'INSERTION ET D'EMPLOI DE LA CAB

APPROUVE

La proposition de « NH Conseils » - sis 9 R DE MARGNOLLES - 69300 CALUIRE ET CUIRE, (SIRET : 51901018500022), en date du 13 mai 2022 pour un montant de 28 800 € HTVA, ci-annexée ;


DIT

Que les crédits sont prévus au budget, chapitre 011 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 01 JUIN 2022
et publication ou notification
du 01 JUIN 2022
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI